

Construire sa maison à 1200 €/m2 ? C'est possible !



Comment trouver un terrain, des professionnels, mais aussi l'inspiration, pour construire la maison de vos rêves dans un budget limité ? Quelques conseils glanés auprès d'un spécialiste...

Démocratiser la maison d'architecte, c'est l'ambition de la start up Archionline, qui réunit un réseau de 400 architectes et professionnels de l'habitat, et vient de publier un guide d'une trentaine de pages pour vous aider à faire construire votre villa... à 1200€ le mètre carré ! Il propose de suivre cinq étapes clés.

1. Trouver le terrain

Ne vous précipitez pas : prenez en compte toutes les caractéristiques du terrain (exposition, pente, raccordements au réseau électrique et à l'eau, servitudes éventuelles...). Celles-ci peuvent engendrer des coûts de construction imprévus : il faut bien se renseigner avant, notamment auprès de la mairie, et en cas d'incertitude sur la surface exacte, ne pas hésiter à demander un bornage : ce n'est pas forcément coûteux.

2. Trouver l'inspiration

Une fois que vous avez le terrain, il vous faut décider du style de maison que vous souhaitez : contemporaine, traditionnelle, bois, voire... style container, très tendance ! Le conseil d'Archionline : s'en tenir à la structure traditionnelle avec toiture classique à deux ou trois pans, afin de réduire au maximum les coûts de conception et de construction !

3. Trouver les bons professionnels

C'est bien sûr très important : un architecte ou un maître d'œuvre qualifiés auront les compétences indispensables pour concevoir votre logement dans le respect de votre budget, choisir les matériaux et procédés performants, qui permettront de construire une maison économique aussi sur le long terme, et s'entourer d'une bonne équipe pour la construction. Pour trouver le professionnel qui vous correspond le mieux, n'hésitez pas à vous rendre sur les nombreux salons grand public qui regroupent l'ensemble des corps de métier de l'habitat : salon "Faire construire sa maison" à Paris, salons de l'immobilier et de l'habitat, etc.

4. Obtenir le permis de construire

Il est obligatoire dès qu'une construction dépasse 20m2. Et le recours à l'architecte devient obligatoire au-delà de 150m2. L'avantage, c'est qu'il s'occupe de toutes les démarches pour l'obtention de ce précieux sésame, et vous aide à mettre toutes les chances de votre côté pour ne pas vous heurter à un refus de la mairie !

5. Réaliser les travaux et suivre le chantier

C'est là qu'il faut savoir faire les bons choix, aidés des professionnels, pour réduire les coûts : une toiture traditionnelle, on l'a vu, coûtera beaucoup moins cher qu'une toiture terrasse, par exemple. Mais d'autres facteurs jouent aussi, comme par exemple les matériaux des revêtements extérieurs : le crépi est l'un des plus économiques (40 à 60€/M2) tandis que la pierre vieillit bien, mais a un coût d'achat et de pose plus élevé; le bois peut paraître économique à l'achat, mais attention, à l'usage, certaines essences vieillissent mal et s'avèrent très chères à entretenir; enfin, la brique peut coûter jusqu'à 2 euros par brique, sans compter le mortier et le joint !

Brigitte Valotto

Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger gratuitement le guide archionline : <http://blog.archionline.com/guide-construire-pas-cher-m2/>

Posté le 05/09/2017

Tout savoir sur :

Choisissez votre thématique

ou

Taper un mot clé (ex : logement neuf)

Rechercher

SIMULATEUR DE LA LOI PINEL

Obtenez jusqu'à
63 000€
de défiscalisation sur
le montant de votre bien !

Cliquez ici

